



Interdiction des licenciements !

La direction du groupe ArcelorMittal devrait annoncer le 30 avril un « projet de licenciement collectif pour motif économique », avec à la clé 636 suppressions d'emploi.

Pourtant, ArcelorMittal, comme tous les groupes industriels, bénéficie depuis des années, de montagnes d'aides de l'État.

Ce sont 200 milliards qui, chaque année, sont empochés par les patrons. Des aides qui, prétendument, serviraient à empêcher les licenciements.

Mensonge !

Les plans de licenciements se multiplient, plongeant des centaines de milliers de travailleurs et leurs familles dans la misère.

Plus de 300 plans de suppressions d'emploi ont été recensés en 2024 par la CGT, contre 220 quelques mois plus tôt. **300 000 emplois devraient être rayés de la carte au cours de la prochaine période.**

Pendant ce temps-là, **les dividendes versés par les entreprises du CAC 40 aux actionnaires ont atteint un record en 2024 : 68,8 milliards d'euros !**

Rien ne peut justifier de jeter des familles ouvrières dans la misère.

Le Parti des travailleurs se prononce pour l'interdiction des licenciements, c'est-à-dire pour le maintien de tous les emplois et de tous les sites menacés de fermeture.

Il se prononce également pour la confiscation des centaines de milliards d'aides offerts aux patrons par l'État.

Et si les grands groupes en question refusent et persistent à vouloir licencier ?

Le Parti des travailleurs se prononce pour la nationalisation, sans indemnité ni rachat, de ces entreprises afin de garantir le maintien de tous les emplois.

Et si le gouvernement refuse ?

Ce sera une nouvelle preuve qu'il agit au service de la minorité de capitalistes licencieurs. Et donc qu'il est urgent de le chasser et de le remplacer par un gouvernement des travailleurs qui interdira les licenciements.

Déjà 79 435 travailleuses et travailleurs se sont associés à l'appel

« Pas un homme, pas un sou, pas une arme pour la guerre ! »

Adhérez au Parti des travailleurs. Lisez *La Tribune des travailleurs*.

☐ Je souhaite adhérer au Parti des travailleurs.

Nom, prénom :

Adresse :

.....

Courriel et/ou téléphone :

A retourner à : contact@parti-des-travailleurs.fr ou à Parti des travailleurs,
BP 31, 93105 Montreuil Cedex.

Accédez au site du
Parti des travailleurs
en flashant le QR Code

